



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 10 avril 2024

Sous la présidence de Mme GARDES Elodie, Maire.

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 avril à la salle du Conseil, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Elodie GARDES, Maire,

Présents : Mmes GARDES Elodie, CABANETTES Isabelle, Mrs SANNIÉ Maxime, BANES Walter, PÉGORIER Thierry et CALIXTE Alain

Excusés et ayant donné pouvoir : DUPUY Serge à CALIXTE Alain, FOURNIER Robert à BANES Walter et SEPTFONDS Sébastien à CABANETTES Isabelle

Nombre de membres présents au Conseil Municipal : 6

En exercice : 9

Nombre de votants : 9

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée, et M. Walter BANES ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR :

- Validation du PV du conseil municipal du 26 mars 2024
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023
- Affectation du résultat
- Vote des taux
- Vote du budget 2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 mars 2024 est validé à l'unanimité.

Délibération n° 08 / 2024

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023

Madame le maire sort de la salle et Isabelle CABANETTES présente le Compte Financier Unique 2023. Approuvé à l'unanimité des votants.

Délibération n° 09 / 2024

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Madame le maire soumet au vote l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023. Approuvée à l'unanimité des votants.

Délibération n° 10 / 2024

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales sur 2024

Madame le maire soumet au vote les taux d'imposition des taxes locales sur 2023. Le Conseil municipal approuve à 9 voix pour les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

- Taxe foncière bâti : 37.49 %
- Taxe foncière non bâti : 55.47 %
- Taxe d'habitation : 5.95 %.

Délibération n° 11 / 2024

Vote du budget primitif 2024

Madame le maire soumet au vote le budget primitif 2024. Approuvé à l'unanimité des votants.

Fin de la séance à 23h50

Fait à Lassouts, le 16/05/2024



Madame le Maire
Le Maire
Elodie GARDES

Le secrétaire de séance